

AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL - GESTION SOCIALE



G.I.P.
MISSION LOCALE DE DREUX
ET SON ARRONDISSEMENT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2009

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région d'Orléans et Paris et de commissaires aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles



AUDIT - EXPERTISE COMPTABLE - CONSEIL - GESTION SOCIALE



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

G.I.P.
MISSION LOCALE DE DREUX
ET SON ARRONDISSEMENT
Association loi 1901
48 bis, Rue Saint Denis
28 100 Dreux

Mesdames, Messieurs les Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article R. 612-7 du Code de commerce, nous avons été avisé des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité ou leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région d'Orléans et Paris et de commissaires aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles

■ <u>avec Monsieur Daniel Frard – Président du conseil d'administration</u>

Subvention reçue de la communauté de l'agglomération du drouais : €. 83 036.

Fait à Dreux, le 23 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ASTRE Fiduciaire de l'Ouest

Didier Tharrey